



Police Municipale

Comme vous le savez, à la suite de la demande formulée par **FO3** ainsi que par d'autres organisations syndicales, l'enquête administrative diligentée au sein de la Police Municipale, initialement menée par la Direction des Ressources Humaines de la Ville de Saint-Étienne, a été suspendue avec l'accord de l'exécutif.

FO3 a demandé, dans un souci de transparence, d'impartialité et de crédibilité, que cette enquête soit confiée à un organisme extérieur à la Ville, en l'occurrence le CDG 42.

Dans le même temps, **FO3** a également demandé à l'exécutif de suspendre le recrutement du poste de « responsable de l'unité de voie publique ». En effet, il nous paraissait inconcevable qu'un tel recrutement puisse être finalisé avant même que l'enquête administrative n'ait été menée à son terme.

La rapidité inhabituelle avec laquelle cette procédure de recrutement était conduite ne faisait que renforcer nos interrogations sur la sincérité et la transparence du processus.

Cette demande a été entendue et validée par l'exécutif : **le recrutement est désormais suspendu.**

Le CDG 42 pourrait ainsi conduire rapidement cette enquête administrative au sein de la DPSCM, dans des conditions garantissant neutralité et objectivité.

FO3 reste extrêmement vigilant et pleinement mobilisé sur cette situation. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites qui seront données à ce dossier.

Je vote **FO**



LA FORCE SYNDICALE
santé.métro.cité